



Prévention du cancer du sein : faites-vous ce qu'il faut ?

Si vous êtes une femme de plus de 50 ans, vous êtes concernée par la campagne de dépistage du cancer du sein qui propose de réaliser gratuitement une **mammographie tous les 2 ans.**

L'avantage de participer à cette campagne est double :

- L'examen est pris en charge à 100 % par votre caisse d'assurance maladie sans avance de frais
- La lecture des résultats est réalisée par deux médecins spécialistes différents afin de repérer la moindre anomalie même minime.



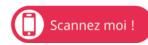
Bien-sûr, si vous avez des antécédents personnels ou familiaux de cancer du sein, ce dépistage peut se faire avant l'âge de 50 ans avec des examens plus fréquents.

Importance de l'autopalpation

Afin de faire un dépistage le plus précocement possible, il est important que chaque femme puisse pratiquer tous les mois l'autopalpation à partir de 25 ans : il s'agit d'un examen que toutes les femmes peuvent réaliser facilement à leur domicile en quelques minutes après la période de menstruations, lorsque les seins ont leur taille et leur apparence habituelles.

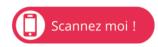
Liens utiles

Listes des centres d'imagerie de la région agréés pour la campagne de dépistage





Campagne de dépistage du cancer du sein : mode d'emploi





Les bons conseils de votre service de santé au travail

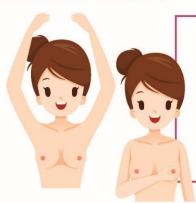


les bons gestes pour l'autopalpation des seins

QUAND FAUT-IL LA FAIRE?

L'autopalpation mammaire doit être réalisée à partir de 25 ans, une fois par mois. Il faut faire l'autopalpation doucement et prendre son temps. L'autopalpation dure environ 5 minutes et ne doit pas faire mal. Il est préférable de réaliser une autopalpation après vos règles. En effet, avant et pendant vos règles, vos seins peuvent être différents. Dans tous les cas, faites cette autopalpation toujours au même moment de votre cycle.

COMMENT FAIRE?



1 L'OBSERVATION

Devant le miroir Les bras levés puis les mains sur les hanches

Observez l'aspect général de votre poitrine, avec une attention particulière sur d'éventuels changements : couleur de la peau, taille et forme différente du sein, modification de la structure du mamelon...







2 LA PALPATION

À faire pour chaque sein

Bras levé, palpez le sein avec les trois doigts du milieu, de l'extérieur vers l'intérieur. Procédez par petits cercles, sans oublier la zone qui relie votre sein à l'aisselle et la clavicule. Exercez des pressions d'intensité variable, vous repérerez ainsi la présence d'éventuels gonflements ou grosseurs. N'oubliez pas le mamelon.



BONNE IDÉE

Sous la douche

L'eau savonneuse facilite l'examen du sein, les mains glissant plus facilement sur la peau.

BON À SAVOIR

La position allongée

permet une meilleure répartition du tissu mammaire.



QUELQUE CHOSE VOUS SEMBLE INHABITUEL? PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC VOTRE MÉDECIN GÉNÉRALISTE OU VOTRE MÉDECIN GYNÉCOLOGUE.

Il vous palpe à nouveau les seins. Il peut demander d'autres examens comme une mammographie, une échographie, une IRM du sein ou une prise de sang.

N'oubliez pas d'aller voir votre médecin généraliste ou votre médecin gynécologue une fois par an, car l'auto-examen des seins ne se substitue en rien à une consultation avec un professionnel de santé.



www.monbonnetrose.fr